N° 602 DU VENDREDI 2 AOÛT 2019

QUOTIDIEN TOGOLAIS D'ANALYSES ET D'INFORMATIONS GENERALES / Prix : 250 FCFA

TOGOMATIN

Tuerie de présumés braqueurs à Lomé

La police nationale et la CNDH vont ouvrir une enquête

En fin de semaine dernière, la police a annoncé avoir mis fin au parcours de deux présumés braqueurs récidivistes. Ce fut l'œuvre d'un détachement du Groupement d'intervention de la police ...

PAGE 3

Conseil des ministres

Autorisation pour l'adhésion du Togo à plusieurs conventions internationales

Le Togo s'apprête à adhérer officiellement à plusieurs conventions internationales. Le gouvernement, réuni en Conseil des ministres ce mercredi 31 juillet, a adopté 4 projets de loi autorisant le Togo à l'adhésion et à la ratification de ces textes.

PAGE 3

INCLUSION FINANCIERE

Echos des bénéficiaires des Produits FNFI

AGBALETI Suzanne, bénéficiaire APSEF en fin de cycle, en attente du Produit d'Accompagnement Spécial

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", votre Journal Togo Matin vous conduit à ...

PAGE 2

FORMATION

Investigation et cybercriminalité

Le Conapp et Reporters sans frontières formeront les journalistes togolais du 5 au 7 août à Kpalimé

Le Conseil national des patrons de presse (Conapp) du Togo et Reporters sans frontières (RSF) vont organiser une ...

PAGE 11

DERNIERES HEURES

La morgue du CHU Sylvanus Olympio modernisée a ouvert ses portes hier

Fermée depuis un an pour des travaux de réhabilitation, la morgue du Centre hospitalier universitaire (CHU) Sylvanus Olympio a rouvert hier 1er août 2019 dans l'optique d'offrir de meilleurs services à la population.
Une visite guidée assurée par Toketchalla Sodowa, ingénieur sanitaire et chef du personnel de la morgue, a permis à un journaliste de Togo Matin de se rendre compte de l'effectivité des travaux et des innovations qui sont intervenues. Désormais toute personne qui entre à la morgue du CHU ne sortira pas par la même porte.
La morgue est composée des chambres froides, de la réfrigération, des chambres congelées, d'une salle de préparation pour la formolisation des corps, une chambre de 12 casiers ...

PAGE 3

SOMMAIRE

Règlement général de la protection des données (RGPD)
Pourquoi Face App suscite autant d'inquiétudes ?

P5

Perte du poids
Des aliments coupe-faim pour éviter le grignotage

P 10

« Semaine du secteur privé »
La 1ère édition en septembre

P 11

Gestion des cours d'eau transfrontières
Le Togo adhère enfin à la Convention sur l'eau de 1992

P 11

ECHOS DES BENEFCIIAIRES DES PRODUITS FNFI

AGBALETI Suzanne, bénéficiaire APSEF en fin de cycle, en attente du Produit d'Accompagnement Spécial

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", votre Journal Togo Matin vous conduit à Lomé pour partager avec vous les témoignages de Madame AGBALETI Suzanne, qui après avoir obtenu tous les 4 cycles du crédit "Accès des Pauvres aux Services Financiers" (APSEF) est en attente aujourd'hui d'obtenir le Produit d'Accompagnement Spécial. Le crédit APSEF a permis à Suzanne de passer à échelle l'exercice de ses activités.

AGBALETI Suzanne

Pour réduire considérablement la pauvreté en vue de permettre aux hommes et femmes du pays d'avoir accès aux services financiers de base, le Gouvernement Togolais mettait en place le 25 Janvier 2014 le Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI). Des années après le début de la mise en œuvre des opérations de cet instrument financier sur le terrain, les résultats le démontrent, et les nombreux témoignages partagés dans cette rubrique démontrent que les différents produits du FNFI ont des effets induits sur le développement à la base et dans la lutte contre la pauvreté.

Pour le compte de ce nouveau numéro, nous nous sommes rendus au marché de Cacavéli à Lomé où nous avons échangé avec les femmes bénéficiaires, membres du groupement Enyo. Parmi ces femmes, AGBALETI Suzanne, la quarantaine, peut se réjouir de faire partie du portefeuille du FNFI depuis des années. Cette quarantenaire a déjà obtenu avec succès tous les 4 cycles du premier produit lancé par le FNFI, elle raconte.

" Aujourd'hui, je fais partie des heureuses bénéficiaires du produit APSEF. Les autres membres de mon groupement et moi-même avons obtenu avec succès les quatre cycles du crédit APSEF. Cela n'a pas été du tout compliqué pour nous, car nous étions toutes éligibles. Nous avons suivi avec succès toutes les étapes de formation, constitution de groupe solidaire puis nous avons obtenu le crédit. Comme il nous avait été bien indiqué dans la formation, le remboursement en intégralité du premier cycle de crédit est une condition importante pour pouvoir prétendre obtenir le second cycle de crédit. Comme vous le voyez, ces différents crédits m'ont permis de pouvoir renforcer mon commerce de vente de petits poissons, de tomate fraiche et d'huile rouge. Ces différents crédits ont été très bénéfiques pour moi et m'ont permis de relever considérablement mon chiffre d'affaire. Il faut être vraiment de mauvaise foi pour ne pas reconnaitre la portée des produits FNFI. Ce sont des produits qui changent considérablement notre quotidien et qui donnent une orientation meilleure à nos activités".

Un commerce qu'autres fois notre interlocutrice pensait impossible, mais aujourd'hui grâce au FNFI, c'est chose faite et c'est également tous les autres membres de sa famille qui en tirent les fruits.

" Comme vous savez, avec les conditions actuelles, nous ne pouvons plus laisser seules les hommes assumer les charges de la famille. Il faut que nous les femmes aussi nous mettions la main à la pâte. Et moi personnellement, les petites économies générées par mon activité me permettent de contribuer aux côtés de mon mari à assumer les charges de la famille. C'est déjà rassurant de savoir que les deux parents se serrent les coudes pour veiller au bien-être de la famille."

Afin de permettre aux bénéficiaires en fin de cycle du produit APSEF de pouvoir avoir accès à un autre crédit plus conséquent sensé leur permettre de renforcer leurs activités génératrices de revenus, le FNFI opérationnalise depuis 2016 un Produit d'Accompagnement Spécial qui vise à accompagner les bénéficiaires fins de cycle du crédit APSEF et AGRISEF à devenir progressivement des clients réels des Institutions de Microfinance. Un produit qui ambitionne par ailleurs d'aider les milliers de bénéficiaires des deux produits précités à avoir des capacités nouvelles à s'auto- sufir et à impulser une dynamique de développement.

" Une fois mes quatre cycles de produit APSEF obtenus et remboursés avec succès, j'ai été informée par mon Institution de Microfinance de la mise en route d'un Produit d'Accompagnement Spécial qui est disponible pour ceux qui ont remboursé le crédit dans les délais et qui en formulent la demande. Et comme j'avais déjà des perspectives dans ma tête, j'ai aussitôt formulé la demande pour avoir accès à ce crédit. Je me dis qu'une fois que j'aurai obtenu 100.000 FCFA au titre du Produit d'Accompagnement Spécial, je compte ajouter à mon commerce actuel la vente des légumes, des oignons, bref de tout ce qui peut concourir à faire la cuisine. Et comme tous les articles culinaires s'écoulent rapidement, je reste convaincu de pouvoir m'en sortir afin d'honorer mes engagements vis-à-vis du remboursement."

Les témoignages de tous les bénéficiaires des produits FNFI sont édifiants et font cas d'école, des témoignages répartis dans toutes les régions du pays, qui jour après jour constituent des superficies emblavées par la finance inclusive.

KD

TOGOMATIN

Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togo Express

Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

... pour accueillir spécialement les corps des musulmans qui sont là pour 24 h au plus, une salle d'autopsie, d'exposition, un vestiaire pour le personnel, les sanitaires.
Le traitement des corps est désormais confié à une société contractante. Il s'agit de Togo sépulture (Togosep) une structure externe qui se charge du lavage, de la formolisation et de l'exposition. Les frais liés aux prestations de la morgue et les procédures à suivre sont affichés dans la cour.
Il y est inscrit clairement : « le personnel de la morgue n'est pas autorisé à percevoir une quelconque somme d'argent ni au dépôt ni au retrait d'un corps ni lors des visites des corps ». Les procédures sont en effet désormais informatisées. Il est prévu des formalités électroniques pour l'entrée et la sortie des corps. Un logiciel appelé GPX permettra de suivre depuis la direction du CHU toutes les activités de la morgue. Le personnel a été formé par rapport à ce logiciel avec les directives relatives à un service de qualité.
Tout est donc suivi de près. Désormais, chaque corps qui entre ou qui sort de la morgue est clairement identifié. D'ailleurs, la morgue du CHU SO est dans le système de contractualisation. La gestion sera donc meilleure qu'avant avec forcement des résultats appréciables à la clé.
« La capacité de la morgue dépasse actuellement la demande. A l'heure actuelle, nous avons 304 places. Pour que cela soit dépassé, il faut que survienne une catastrophe, ce que nous ne souhaitons pas. De plus, les retraits se feront au fur et à mesure libérant de l'espace. Les corps seront aussi bien conservés », promet Toketchalla Sodowa.

E. Dadzie

Conseil des ministres

Autorisation pour l'adhésion du Togo à plusieurs conventions internationales

Le Togo s'apprête à adhérer officiellement à plusieurs conventions internationales. Le gouvernement, réuni en Conseil des ministres ce mercredi 31 juillet, a adopté 4 projets de loi autorisant le Togo à l'adhésion et à la ratification de ces textes.

Le président de la République et des ministres, lors d'un Conseil

La première convention est celle sur la réduction des cas d'apatridie, adoptée en 1961 à New York et en vigueur depuis 1975. En adhérant à ce texte, le Togo s'engage à prévenir et à réduire l'apatridie, en se dotant entre autres d'un cadre juridique approprié et en prenant des mesures pour faciliter l'accord de la nationalité aux personnes dans le cas. L'adhésion du Togo s'inscrit par ailleurs dans le cadre des recommandations de la Cedeao énoncées il y a quelques années. On estime aujourd'hui à plus de 10 millions, dont 1/3 d'enfants, le nombre de personnes privées de nationalité ou n'appartenant à aucun Etat.
La deuxième convention est relative à la conservation et à la gestion des stocks de poissons dans le cadre du Droit de la mer adopté en 1982.
Elle permettra au Togo d'assurer la conservation à long terme ainsi que la gestion et l'exploitation durable des stocks de poissons migrateurs. L'adhésion permettra aussi de mieux promouvoir l'économie bleue nationale, à travers une lutte plus efficace contre toute activité de pêche illicite tendant à affecter les ressources halieutiques nationales.
L'exécutif a également approuvé l'adhésion du Togo à la Convention de Helsinki sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux. L'objectif pour le pays, sera de mieux gérer ses ressources en eau qu'il partage avec ses voisins, de façon cordonnée, non conflictuelle et durable.

Le dernier projet de loi ayant fait l'objet d'adoption, autorise la ratification de l'Accord de Bangui 'révisé' sur l'organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI). Concrètement, la ratification permettra au Togo d'harmoniser son système de propriété intellectuelle aux exigences internationales dans le domaine. Pour rappel, la propriété intellectuelle est le domaine qui regroupe l'ensemble des droits exclusifs accordés sur des créations intellectuelles, littéraires, artistiques ou industrielles.

Tuerie de présumés braqueurs à Lomé

La police nationale et la CNDH vont ouvrir une enquête

En fin de semaine dernière, la police a annoncé avoir mis fin au parcours de deux présumés braqueurs récidivistes. Ce fut l'œuvre d'un détachement du Groupement d'intervention de la police nationale (GIPN). Mais quelle ne fut la surprise de tous, lorsque le Mouvement Martin Luther King (MMLK) a attiré l'attention de l'opinion sur une possible erreur dans cette affaire.

Selon des investigations de l'association dirigée par le pasteur Edoh Komi, les proches des deux victimes rejettent catégoriquement la thèse de la police. Dekpo Mlatowo et Semekonawo Koffi auraient été interpellés à leur domicile à Akato Deme, selon leurs familles et leurs voisins. Ceux-ci n'auraient aucun lien avec l'information donnée par les autorités. L'on parle même de mise en scène.
Il s'agit là d'une situation très embarrassante qui n'honore pas le système sécuritaire, qui ces derniers temps, est suffisamment mis à rude épreuve par les braquages répétés. Sa réaction était très attendue par la population, mais ce n'est pas ce qui était espéré. Alors, comme s'interrogent plusieurs médias de la place, entre la police nationale et les familles, qui dit la vérité ? Incontestablement une enquête s'impose pour situer tout le monde, comme l'a exigé le MMLK dans un communiqué rendu public depuis mardi dernier. Heureusement que l'interpellation du pasteur Edoh Komi n'est pas restée sans suite.
Les autorités togolaises n'ont pas tardé à réagir. Selon un autre communiqué publié mercredi soir, le MMLK annonce à la suite du journal télévisé de 20h qu'une enquête a été ouverte. Invité à une rencontre à la Direction de la police judiciaire (DPJ), le pasteur Edoh Komi est visiblement reparti satisfait. Une commission a été mise en place au sein de la police pour examiner soigneusement la question. « J'ai été invité ce 31 juillet en tant que président du Mouvement Martin Luther King pour avoir rapporté la thèse polémiquant des familles et des riverains des présumés braqueurs. Pour cette cellule de la police judiciaire, l'objectif est d'œuvrer pour la manifestation de la vérité, du droit et de la justice et le MMLK est appelé à collaborer du début à la fin », informe le pasteur Edoh Komi.
Les familles et autres acteurs seront aussi écoutés prochainement. La Commission nationale des droits de l'Homme (CNDH) a aussi annoncé s'être autosaisie de l'affaire. Vivement donc que la lumière puisse se faire dans cette affaire afin que la lutte contre les braquages puisse se poursuivre sereinement.

Le pasteur Edoh Komi

Edem D.

SCHOOL ASSUR®

Le Programme School Assur à une durée?

Le Programme School Assur est prévu pour une durée illimitée. Sans interruption pendant les congés ni vaccances

@SchoolAssurT

School Assur Togo

Règlement général de la protection des données (RGPD)

Pourquoi Face App suscite autant d'inquiétudes ?

Avec plus de 100 millions d'utilisateurs, l'application Face App a dernièrement fait parler d'elle. Que risque l'application, ainsi que les autres réseaux sociaux, face au Règlement général de la protection des données (RGPD), mis en place en Europe en 2018 ?

Les visages de Mark Elliot Zuckerberg ; celui de droite modifié par Face App

Le stéréotype de "l'effet russe" ?

On pourrait se demander pourquoi l'application Face App, qui ne fait que suivre les tendances actuelles en termes de marketing, ravive-t-elle autant les inquiétudes des utilisateurs ? « C'est sans aucun doute l'effet russe qui rappelle ce clivage entre les Etats-Unis et la Russie et les nombreux scandales qui y sont liés », estime Caroline Lancelot Miltgen, chercheuse spécialiste des questions de données personnelles et professeure à Audencia Buisness School. Le scepticisme, ajoute le professeur Miltgen, vient du fait que l'on entre en contact avec une application qui ne vient ni du continent européen avec ses règlementations, ni du continent américain et ses mastodontes d'Internet comme Facebook, Google, Yahoo, auxquels nous sommes habitués.

De plus, contrairement aux autres applications, les conditions générales d'utilisation (CGU) de Face App sont encore moins accessibles, car non disponibles directement sur l'application, écrites sur deux textes et surtout avec des termes flous, en précisant par exemple que les photos des utilisateurs seront supprimées au bout de 48h... puis en demandant plus loin l'autorisation de s'approprier le contenu des photos.

Une efficacité partielle du RGPD face aux entreprises

Cette absence de transparence serait due au fait que les CGU sont écrites par des juristes qui doivent avant tout protéger l'application. Le Règlement général sur la protection des données (RGPD) mis en place par l'Union européenne en 2018 impose pourtant une plus grande transparence de la part des entreprises et surtout un "consentement libre et éclairé" des conditions d'utilisations.

Or, ce règlement semble peu efficace car il repose sur le contrôle des entreprises qui, dans l'ancienne directive, devaient déclarer ce qu'elles faisaient de leurs données et aujourd'hui sont basées sur un principe de responsabilité autonome à appliquer la loi. En revanche, ce qui distingue par exemple le RGPD des lois américaines, est l'application de sanctions beaucoup plus fortes. Ainsi, si un groupe de personnes décide de porter plainte contre un réseau social, ce dernier devra verser 4% du chiffre d'affaire ou 20 millions d'euros d'amende.

Pour l'instant, l'entreprise Face App n'a pas déclaré prendre de nouvelles mesures mais selon le professeur Caroline Lancelot Miltgen, « il faudrait s'attendre à une mise à jour probable de sa part, afin d'éviter ce genre de sanctions qui pourrait coûter très cher à l'entreprise ». Du côté des leaders américains, le RGPD est respecté mais partiellement, avec par exemple une impossibilité pour l'utilisateur d'utiliser l'application sans accepter les CGU qui restent toujours aussi vagues et peu accessibles (souvent en anglais), venant violer les lois d'un consentement "libre et éclairé".

Le RGPD semblerait donc plus compter sur la vigilance de l'utilisateur que sur le respect de la loi de la part des entreprises. Quelles seraient donc les retombées pour ces dernières si elles acceptaient de s'y soumettre entièrement ? Pour Caroline Lancelot Miltgen, « la théorie voudrait que le premier qui prendrait un réel engagement de transparence aurait un effet positif de gain de réputation: l'entreprise se démarquerait des autres et gagnerait de nombreux utilisateurs. Avec par exemple, au lieu de CGU de plusieurs pages, une vidéo de deux minutes qui capterait l'attention de l'utilisateur et se montrerait plus transparente à l'image du RGPD ».

Attipoe Edem Kodjo

COMMUNIQUE

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'appui au Mécanisme Incitatif de Financement Agricole fondé sur le partage de risques (ProMIFA) co-finnacé par le Gouvernement de la République Togolaise et le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) , il a été entrepris et conduit avec l'aide de l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE), le processus de recrutement du personnel de l'unité de gestion et de coordination.

Au terme du processus et après avoir requis l'avis de non objection du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), la Direction Générale du Mécanisme Incitatif de Financement Agricole fondé sur le partage de risques (MIFA S.A) communique les résultats définitifs ainsi qu'il suit.
Lomé le 31 juillet 2019

Coordonnateur

N°	Nom et prénoms	Age	Formations	Classement
1er	MIDEKOR Avawo Dodji Aoblevi	62 ans	Diplôme d'ingénieur agricole	Candidat retenu
2eme	DARAGO Rachid	38 ans	Master in international Development coorporation	
3eme	ADOU RAHIM ALIMI Assimiou	55 ans	Diplôme d'ingénieur agronome/ Doctorat en fertilisation des sols	

Comptable

N°	Nom et prénoms	Age	Formations	Classement
1er	AGBETIAFA Emmanuel Zanutey K.	46 ans	Maîtrise es-sciences de gestion	Candidat retenu
2eme	YOVO-ESSE Kodzo	46 ans	Maîtrise es-sciences de gestion	
3eme	DALLY Komlan Tété	41 ans	maîtrise es-sciences de gestion	

Responsable administratif et financier

N°	Nom et prénoms	Age	Formations	Classement
1er	ODOHI Médjidon Smaila	41 ans	DESS en gestion de la politique économique	Candidat retenu
2eme	DOH – EGUELI Basile Kokou Koffi	50 ans	BAC +5 en finance	
3eme	ALAKI Essomanam Pivabalo	39 ans	BAC+ 5 en audit et control de gestion	

Responsable ciblage genre et jeune

N°	Nom et prénoms	Age	Formations	Classement
1er	PANTOM Mitayiko	42 ans	DEA en Sociologie	Candidat retenu
2eme	AMANA Sanda Eugène	52 ans	Ingénieur Agronome	
3eme	KOUTONE Komi	35 ans	Master en Droit, Economie, Gestion	

Responsable Suivi-évaluation

N°	Nom et prénoms	Age	Formations	Classement
1er	TETE Laté	33 ans	BAC+5 en agroéconomie	Candidat retenu
2eme	AZAKPO Yaossa	37 ans	BAC+5 en agroéconomie	Candidat en attente
3eme	OGOUWA Komivi	42 ans	DEA en sociologie	Candidat en attente

Secrétaire

N°	Nom et prénoms	Age	Formations	Classement
1er	NOUMAGNIN A.Afi	36 ans	BAC + 2 en Secrétariat de Direction	Candidat retenu
2eme	ABALO Okpé	34 ans	BAC+2 en Secrétariat de Direction	
3eme	DAWI Kodéhalo	42 ans	BAC+2 en Secrétariat de Direction	

Spécialiste en passation de marché

N°	Nom et prénoms	Age	Formations	Classement
1	REMA GOFAGA Kpaha	59 ans	BAC+5 en Gestion Comptable Financière et Fiscale	Candidat retenu
2	ANWONE Biraguitcha	43 ans	Diplôme d'ingénieur Agronome	

N°	Nom et prénoms	Age	Formations	Classement
3	KOUNOUDJI Kokou	40 ans	BAC+ 5 en Droit Public Fondamental	

Chauffeur

N°	Nom et prénoms	Age	Formations	Classement
1er	ETOUDJI Kwami Mensah	31 ans	BEPC Permis B	Candidat retenu
2eme	TCHAKONDO Ibn Abasse	46 ans	BEPC Permis B	
3eme	LONGA Essohanam	50 ans	CAP Permis B	

La Direction générale

Journée internationale de la femme africaine (Jifa)

Donner aux femmes togolaises la place qu'elles méritent

La femme africaine s'est taillé une place dans le monde à travers une célébration universelle. La date historique retenue pour cette journée est le 31 juillet 1962. Ce jour, à Dar es Salam (Tanzanie), des femmes de tout le continent africain s'étaient réunies pour la première fois et avaient instauré la première organisation de femmes, la "Conférence des femmes africaines" (CFA). A l'initiative d'une grande militante féministe malienne, Awa Kéita, la Journée internationale de la femme africaine (Jifa) a été créée en 1962 et promulguée par l'ONU et l'OUA, le 31 juillet 1963. La célébration du 31 juillet offre ainsi aux Africaines, un cadre d'échange avec leurs gouvernements sur les contraintes majeures auxquelles elles font face, sur leur bien-être et le développement du continent. Au Togo, à l'ère où la promotion de la gente féminine est le crédo du gouvernement togolais, comment est célébrée cette journée ?

Les femmes d'Afrique, au lendemain de l'indépendance de leurs pays, en dépit des frontières artificielles de langues, d'opinions politiques, triomphant des contradictions, ont décidé de s'unir et former une seule association afin de mieux se connaître, d'échanger leurs expériences, de conjuguer leurs efforts pour l'émancipation de la femme sur le continent africain. La libération totale du continent africain, l'élimination de l'apartheid et l'instauration d'une justice commune qui défend les droits de l'Homme en tant qu'être humain, devenaient alors les objectifs prioritaires des femmes. Ainsi le 31 juillet 1962, a été créée à Dar es Salam au Tanganyika actuelle Tanzanie, la Conférence des femmes africaines (CFA), première organisation féminine d'Afrique qui deviendra "Organisation" panafricaine des femmes (OPF) après le Congrès de Dakar (Sénégal) en 1974 ou le 31 juillet a été consacrée Journée de la femme africaine.

La Jifa 2018 au Togo : « Femme, élection et paix pour un développement durable »

La 56ème édition de la Journée internationale de la femme africaine (Jifa) a été célébrée le mardi 31 juillet 2018 dans les préfectures de Tandjouaré, de Kéran, de Binah, de Tchaoudjo, de Sotouboua, d'Ogou, de Kloto et de Zio sous le thème : « Femme, élection et paix pour un développement durable ». Cette journée a été organisée par la direction régionale de l'Action sociale en collaboration avec les organisations de la société civile et féminines avec l'appui technique et financier de la coopération allemande GIZ. Plusieurs activités ont marqué cette célébration notamment des exposés sur le thème de la journée, des caravanes, des conférences-débats, des sketchs, des sensibilisations aux élèves, aux apprentis et aux femmes sur les métiers porteurs d'emploi, le harcèlement sexuel et le viol. Les préfets, les délégués spéciaux, les directeurs régionaux de différentes préfectures ont félicité et encouragé les femmes pour leur mobilisation. Ils ont invité les femmes à jouer leur rôle dans le processus de développement. Ces différents acteurs ont exhorté les femmes à mieux connaître leurs droits et devoirs et à s'engager davantage dans le processus de paix, gage de développement. Pour eux, il est important d'intensifier la sensibilisation des femmes et des communautés afin d'atténuer le poids des clichés et des stéréotypes défavorables à la participation de la femme à la gouvernance publique.

Source: tvt.tg

La Jifa 2019 : « Célébrer les victoires partielles »

Les femmes célébrant la Jifa en 2018

Grâce à Aoua Keita, sage-femme, militante, syndicaliste, féministe, première députée du Mali et initiatrice en 1962 et d'autres militantes de la Journée Internationale de la femme africaine, que Grace Bailhache a proposé la première contribution digitale à la JIFA en 2014 sur son blog professionnel. Ce coup de cœur a été le révélateur d'un manque d'images diverses, multiples de femmes africaines inspirantes alors que ces dernières existent bel et bien. Le site dédié a été créé en 2015 pour pérenniser la mise en lumière des 1001 visages de la femme africaine sur le site, le blog et les réseaux sociaux.

Les femmes africaines sont particulièrement actives et leur dynamisme touche les secteurs clés du développement que sont l'éducation, la santé, l'environnement et le droit des femmes. A tous les niveaux, les femmes s'organisent en associations. Les femmes peuvent jouer le rôle de moteur du développement de l'Afrique sub-saharienne de même que dans nos banlieues. En effet, les nombreux succès dans la mise en place de tontines ou de systèmes de micro crédit à l'endroit des femmes africaines démontrent leur fiabilité et leur sens des responsabilités économiques et sociales. Les femmes s'investissent souvent davantage que les hommes dans les secteurs clés du développement que sont l'éducation, la santé, l'entrepreneuriat et la solidarité.

Par exemple dans nos banlieues françaises, les femmes africaines en particulier ont conservé cette habitude de veiller sur les enfants, que ces derniers soient les leurs ou pas et, dans ce domaine, leur autorité est reconnue par les jeunes, y compris les plus turbulents. Rares sont ceux qui s'aventurent à leur désobéir ? Mais la vie des femmes dans les cités, et plus particulièrement à Epinay sur Seine (Seine Saint Denis) c'est aussi et de plus en plus, une volonté d'action collective pour améliorer le cadre de vie. Elles nourrissent l'espoir que les progrès réalisés profiteront à leurs enfants, en matière de scolarisation par exemple, de façon à ce qu'ils puissent bénéficier des meilleures chances

possibles pour réussir leur vie. Mais c'est un certain réalisme qui inspire leurs projets car de toute évidence, elles sont convaincues que ce sont bien les petits changements qui, ajoutés les uns aux autres, finissent par produire de notables améliorations.

La Jifa 2019 au Togo : « Le PND, un levier pour l'autonomisation économique de la femme togolaise »

La ministre Tchabinandi Kolani Yentcharé

Le lundi 29 juillet 2019, à l'occasion de la célébration de la Journée de la femme africaine, placée sous le thème national « Le PND, un levier pour l'autonomisation économique de la femme togolaise », la ministre de la Promotion de la femme, Tchabinandi Kolani Yentchare, s'est adressée aux femmes togolaises. Se sentir dignes d'être africaines, tel se structure le message de la ministre. La ministre a tracé les grandes priorités de son département. L'objectif est de parvenir à une autonomisation réelle et à mettre en place un dispositif destiné à promouvoir l'entreprenariat. Et la ministre se dit favorable à des mécanismes pour faciliter l'accès au financement des micros entreprises et des PME/PMI, gérées par les femmes. « Le cheminement de notre pays vers l'émergence ne se fera pas sans les femmes ; c'est pourquoi notre politique nationale d'équité et d'égalité de genre a été actualisée », explique Kolani Yentchare. Une stratégie décennale (2019-2028) pour mieux répondre aux défis liés aux besoins émergents des femmes. Au Togo, de très nombreuses femmes sont aux commandes d'entreprises et de commerces. Elles sont une force d'entraînement pour l'économie, mais leur rôle n'est pas encore reconnu à sa juste valeur.

Pour la ministre, que « l'autonomisation économique tant souhaitée par et pour les femmes togolaises advienne ». Elle a indiqué que la femme joue un rôle prépondérant dans le fonctionnement des sociétés africaines, « mais elles sont les premières victimes des discriminations en termes d'inégalités de genre. Ce qui constitue, selon une estimation de la Banque africaine de développement, une perte de plus de 25 milliards de dollars sur le PIB en 2018 pour l'Afrique subsaharienne». Kolani Yentcharé a précisé que le thème national cadre parfaitement avec le Plan national de développement (PND) 2018-2022, dans son axe 3 consacré à la consolidation du développement social et au renforcement des mécanismes d'inclusion. « Le Togo envisage de poursuivre la promotion de l'équité et d'égalité de genre et l'autonomisation des femmes, comme l'une des conditions déterminantes devant lui permettre de passer d'une croissance économique de 5,3% à 7,6% d'ici l'horizon 2022 », a souligné la ministre. Pour y parvenir, un accent particulier est mis sur l'entrepreneuriat féminin par le biais de l'accès à la terre et aux crédits, a-t-elle ajouté.

Selon elle, « le thème choisi est en cohérence avec le domaine prioritaire N°1 de la décennie de la femme africaine 2010-2020, retenu par l'Union Africaine qui ambitionne de «Réduire la pauvreté et de promouvoir l'autonomisation économique des femmes et leurs activités entrepreneuriales ». Il s'inscrit également dans l'atteinte de l'objectif 5 des ODD : « Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ». Parlant des défis de l'autonomisation économique des femmes, l'oratrice a souligné que la politique nationale d'équité et d'égalité de genre envisage la facilitation de l'accès des femmes aux facteurs de production tels que la terre, le crédit, les équipements et la technologie, la formation et l'information, en vue d'augmenter leur niveau de productivité qui demeure encore faible, surtout dans l'agriculture.

Selon la ministre Kolani Yentcharé, il s'agit aussi de renforcer la protection de la femme contre les discriminations et les violences basées sur le genre ainsi que l'atténuation des pesanteurs socioculturelles, des us et coutumes qui demeurent des réalités affectant considérablement les capacités contributives de la population féminine; la valorisation de la position sociale et du potentiel de la femme. La ministre Kolani Yentcharé a invité les différentes associations de femmes et les organisations de la société civile à marquer d'un sceau particulier cette journée, pour témoigner une fois encore aux yeux des populations et du monde entier, leur volonté commune d'œuvrer pour un Togo plus prospère où les inégalités de genre sont considérablement réduites à l'horizon 2030.

Source: Atop

La femme africaine, pour un rôle de pionnière

Le rôle historique joué par les femmes en Afrique témoigne de leur capacité de réaliser et conduire les changements sur le continent. Souvenons-nous que les peuples africains se libéraient alors peu à peu de la tutelle des pays colonisateurs. La libération totale du continent africain, l'élimination de l'apartheid et l'instauration d'une justice commune qui défende les droits de l'Homme en tant qu'être humain, devenaient alors les objectifs prioritaires du mouvement. Du chemin a été parcouru, du chemin reste à parcourir ! Dans le cadre de la célébration de la Jifa au Togo, des émissions radiophoniques et des sensibilisations sur le thème national et un concert dénommé « A toi ma mère » au Palais des congrès de Lomé ont été organisés. Une sensibilisation autour du thème de l'événement couplée de la remise d'équipements aux groupements de femmes les plus dynamiques a également eu lieu.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo

Jeu 1

En suivant les flèches, aidez ce motocycliste à aller visiter le carrefour "2 Lions"
Faites beaucoup attention aux flèches malveillantes.

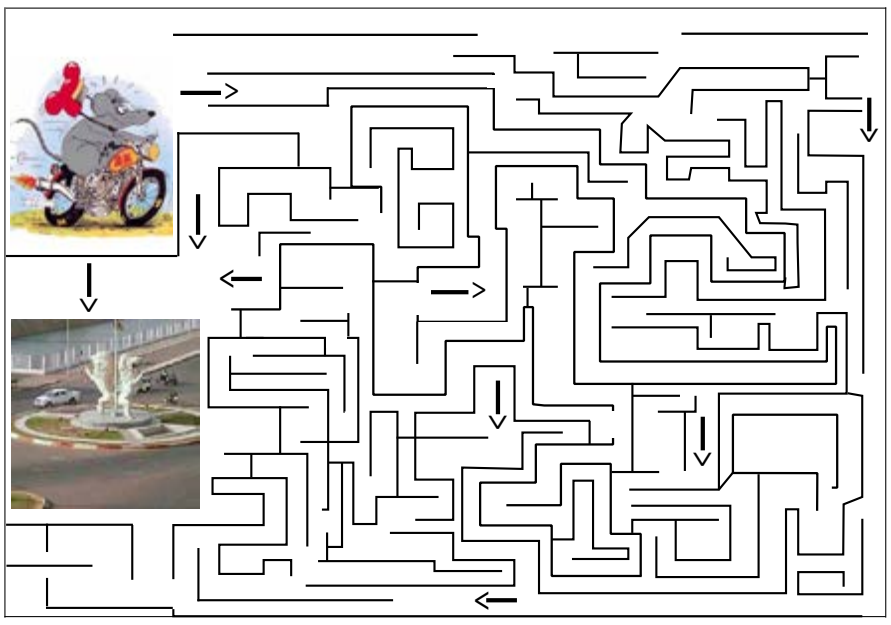

Jeu 2

En suivant les deux flèches du centre, aidez le Zman à regagner l'hôtel tout en faisant beaucoup attention aux démons.

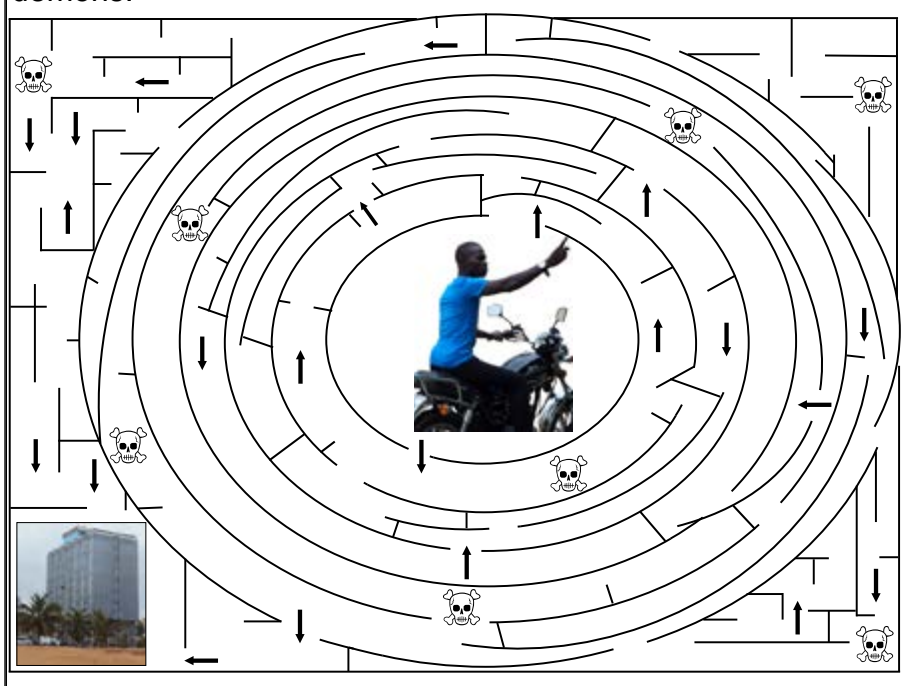

Photo du jour

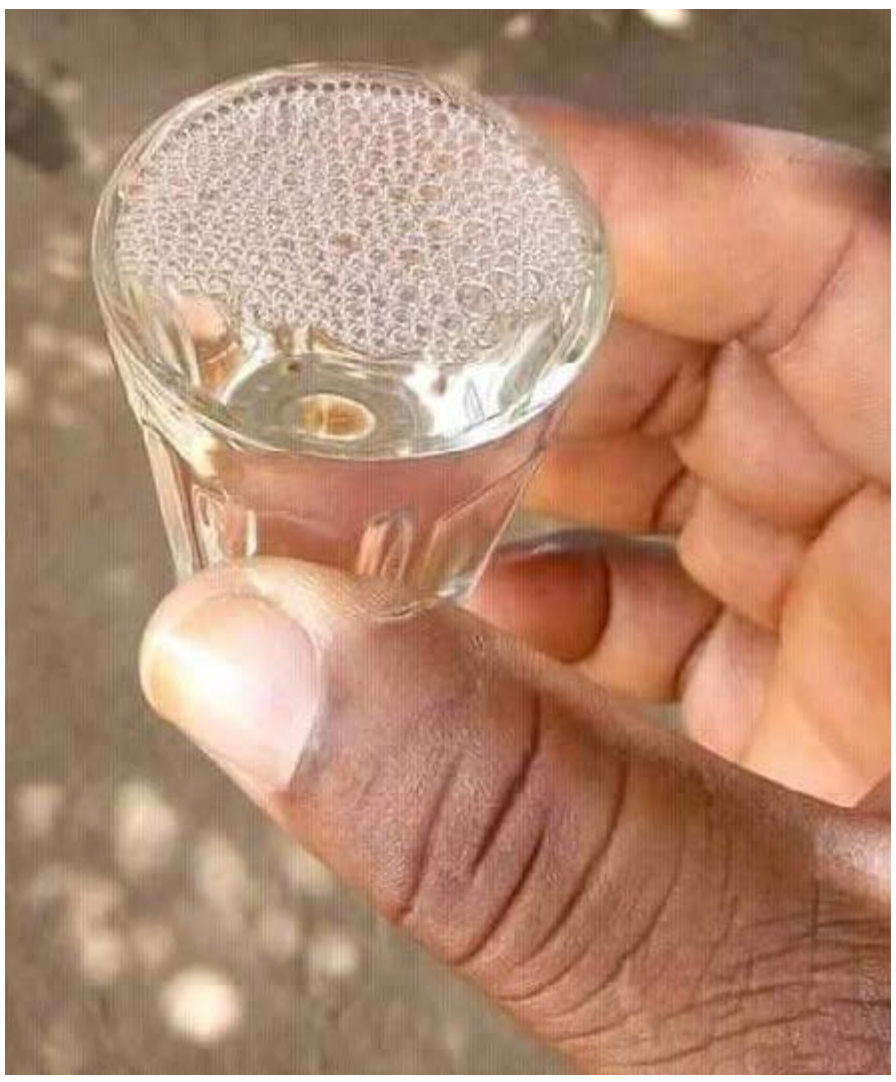

Que vous inspire la photo ci-dessus

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)
Une agence évènementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHE (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919
COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
Tél : 22 40 04 99

Pharmacies de garde de Lomé du 29 /07/ au 05 /08/ 2019

ST RAPHAEL	ATIKPODJI	22218426
BEL AIR HÔTEL	PALM BEACH	22210321
STE RITA	DOULASSAMÉ	22209016
PORT	SARAKAWA	22276188
OCAM	RUE DE L'ENTENTE	22216205
HORIZON	NYÉKONAKPOÈ	22 20 42 42
AVE MARIA	CHU TOKOIN	22223301
CAMPUS	ADEWI	22215632
STE MARIE	TOKOINRAMCO	22218558
PROSPERITE	(DPJ)	23388425
GBEZE	BD JEAN PAUL II	22263261
BAH	HEDZRANAWÉ	22260320
ST PIERRE	HEDZRANAWE	22261973
PEUPLE	MARCHÉ NUKAFU	22268422
UNION	BE KPOTA	222771 64
O GRAIN D'OR	ZORROBAR	22700690
ELIBERECA	ADIDOGOMÉ	99911342
LA REFERENCE	ADIDOGOMÉ	22511212
BONTE	ROUTE DE SEGBE	93958078
MAGNIFICAT	YOKOEE	7 0 4 4 5 1 5 9
ST JOSEPH	BE KLIKAME	22257465
NATION	TOTSI	22259965
ENOULI	AGBALEPEDOGAN	22259068
LAUS DEO	LÉO 2000	22251505
ARCENCIEL	AGOÈ TÉLESSOU	70425000
MAINA	CARREFOUR Y J	7I 0436534
ST MICHEL	AGOENYIVÉ	22517022
NOTREDAMEDE	LOURDESANOME	22551964
VITASAGOÈ	ASSIYÉYÉ	22256343
ABRAHAM	KOSSIGAN	22501000
MAWUNYO	SOGBOSSITO	70423464
TCHEP'SON	TOGBLÉKOPÉ	70429441
ZOSSIME	ZOSSIMÉ	70462664
BAGUIDA	BAGUIDA	70424777
AVEPOZO	AVEPOZO	22270486

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambbassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

A l'institut français de Lomé

26 AOÛT / 1 SEPT. - LOMÉ

TCHALE LEKEMA FESTIVAL

Organisé chaque année par l'association TCHALEKEMA, le Tchalé Lékéma festival est un rendez-vous culturel qui fusionne différentes formes d'expressions d'art afro-urbain (Musique, Danse, Mode, Slam, Graffiti, Sérigraphie, Infographie, Photographie...), les décloisonne et les fait se rencontrer dans un environnement convivial et festif. Pendant une semaine, une vingtaine d'artistes en tout genre se produisent dans un...

5 SEPT. / 7 SEPT. - LOMÉ

FESTIVAL NIKAALA

NIKAALA (« je danse » en langue Akposso) est une plate-forme de valorisation de la danse vue par la femme. Cadre de réflexion et d'expression éflexion et d'expression des créations chorégraphiques féminines, ce festival de danses est initié par l'association SIKOTA de la danseuse Germaine SIKOTA, lauréate visa pour la création 2018. L'édition 2019 de...

5 SEPT. / 5 OCT. - LOMÉ

AGBEADZEZO – PROCESSUS DU QUOTIDIEN

DE YAOBOBBY A travers la récupération et le travail du bois, YaoBobby redessine les contours du quotidien de sa ville, Agbodrafo. Dans ses œuvres le sage côtoie les habitants du lac, les figures emblématiques rencontrent les esprits. Dans une démarche qui allie engagement citoyen, sensibilité et respect de l'environnement, l'artiste détourne, réinvente, transforme et raconte...

Lire

« *Discours sur le colonialisme* » d'Aimé CÉSAIRE. Ed Présence Africaine. Pp 32-33

« ...On veut s'assurer qu'un meilleur sort sera réservé à M. Caillois, qui, pour défendre la même cause sacrée, transforme sa plume en bonne dague de Tolède. Que disait M. Massis ? Il déplorait que « le destin de la civilisation d'Occident, le destin de l'homme tout court » fussent aujourd'hui menacés ; que l'on s'efforçât de toutes parts « de faire appel à nos angoisses, de contester les titres de notre culture, de mettre en question l'essentiel de notre avoir », et M. Massis faisait serment de partir en guerre contre ces « désastreux prophètes ». M. Caillois n'identifie pas autrement l'ennemi. Ce sont ces « intellectuels européens » qui, « par une déception et une rancœur exceptionnellement aiguës », s'acharnent depuis une cinquantaine d'années « à renier les divers idéaux de leur culture » et qui, de ce fait, entretiennent, « notamment en Europe, un malaise tenace ». C'est à ce malaise, à cette inquiétude, que M. Caillois, pour sa part, entend mettre fin. C'est ce rapport hiérarchique que l'auteur de l'article, un certain M. Piron, reproche à l'ethnographie de détruire. Comme M. Caillois, il s'en prend à Michel Leiris et Lévi-Strauss. Au premier, il fait reproche d'avoir écrit, dans sa brochure, La Question raciale devant la Science moderne : « Il est puéril de vouloir hiérarchiser la culture. » Au second, de s'attaquer au « faux évolutionnisme », en ce qu'il « tente de supprimer la diversité des cultures, en le considérant comme des stades d'un développement unique qui, partant d'un même point, doit les faire converger vers le même but ». Un sort particulier est fait à Mircea Eliade, pour avoir osé écrire la phrase suivante : « Devant lui, l'Européen a maintenant, non plus des indigènes, mais des interlocuteurs. Il est bon qu'on sache comment amorcer le dialogue ; il est indispensable de reconnaitre qu'il n'existe plus de solution de continuité entre le monde primitif (entre guillemets) ou arriéré (idem) et l'Occident moderne. » Enfin, pour une fois, c'est un excès d'égalitarisme qui est reproché à la pensée américaine - Otto Klineberg, professeur de Psychologie à l'université de Columbia, ayant affirmé : « C'est une erreur capitale de considérer les autres cultures comme inférieures à la nôtre, simplement parce qu'elles sont différentes. Décidément, M. Caillois est en bonne compagnie. Et de fait, jamais, depuis l'Anglais de l'époque victorienne, personne ne promena à travers l'histoire une bonne conscience plus sereine et moins ennuagée de doute. Sa doctrine ? Elle a le mérite d'être simple. Que l'Occident a inventé la science. Que seul l'Occident sait penser ; qu'aux limites du monde occidental commence le ténébreux royaume de la pensée primitive, laquelle, dominée par la notion de participation, incapable de logique, est le type même de la fausse pensée... »

Perte du poids

Des aliments coupe-faim pour éviter le grignotage

Lorsqu'on désire perdre du poids, il est important de manger sain, équilibré et de limiter tout grignotage dans la journée. Pour éviter de céder à la tentation d'un aliment non recommandé dans le cadre d'un régime minceur, il suffit d'opter pour un coupe-faim naturel. Ces aliments réputés pour leur côté rassasiant vous éviteront de faire exploser votre niveau de calories et vous permettront de vous satisfaire lorsqu'une envie de grignotage se fera ressentir.

Du chocolat noir

L'eau
Source de vie, l'eau est également un excellent coupe-faim. L'eau est un élément indispensable à la survie des êtres humains. De nombreuses études suggèrent que boire de l'eau avant le repas, réduit de manière considérable la faim. L'eau possède en effet un pouvoir rassasiant et; Il est connu et prouvé que lorsqu'on boit de l'eau, on mange moins, car cela limite la quantité d'aliments consommés. On confond bien souvent la faim avec la soif, pensez alors à bien vous hydrater.

Le café
Le café est l'une des boissons les plus consommées à l'échelle mondiale. En effet, le café a de nombreuses vertus. Il s'agit d'une boisson à base de caféine, reconnue comme étant un stimulant du système nerveux et du métabolisme. Le café aide à réduire le sommeil et la fatigue. Il pourra vous aider à maigrir grâce à son effet coupe-faim. Ainsi, il aide à résister aux différentes tentations, notamment les grignotages entre les repas.

L'orange amère
L'orange amère a été durant des siècles utilisée par la médecine traditionnelle chinoise pour le traiter différents troubles digestifs. Ce fruit contient une substance appelée la synéphrine. Cette dernière a pour rôle de diminuer l'appétit, mais elle permet aussi de relever le niveau du métabolisme de l'organisme. Il est conseillé de ne pas consommer d'orange amère avec des produits contenant de la caféine.

Les œufs
La majorité des ménages mangent en moyenne un œuf tous les matins au petit déjeuner. Il s'agit d'un aliment peu calorique (environ 70 calories) mais pourtant riche en protéines. L'œuf nécessite beaucoup de temps pour être digéré. Il procure une sensation de satiété permettant de bloquer la faim pendant plusieurs heures.

Le thé vert
Le thé vert est une boisson appréciée pour ses vertus antioxydantes. Lorsqu'on fait un régime amaigrissant, les nutritionnistes recommandent souvent aux patients de boire du thé vert. En effet, le thé aide à ressentir le sentiment de satiété qui fait renoncer à toutes les tentatives de grignotages. Le thé vert est un aliment très peu calorique. C'est donc un coupe-faim puissant et naturel pour aider à perdre des kilos.

Les pommes
La pomme a une faible teneur en calories et s'utilise pour couper la faim depuis belle lurette. Sa consommation favorise la sensation de satiété grâce à la pectine et aux fibres solubles qui la composent. Une fois arrivée dans l'estomac, la pectine se gonfle et donne l'impression de satiété. Cet aliment peu calorique facilite également le transit intestinal. Il faut savoir que la durée de la mastication apaise l'appétit. De plus, grâce à sa faible teneur en calories, la pomme diminue la présence de cholestérol dans les intestins. Les pommes sont donc fortement recommandées comme coupe-faim.

Le jus de légumes
Pour moins manger, essayez de boire un bon jus de légumes, quelques minutes avant le repas. Le jus de légumes peut aider à couper la faim et à limiter les grignotages. La plupart des boissons coupe-faim sont composées d'aliments pauvres en calories. Le jus de légumes permet ainsi de moins manger et de perdre du poids.

Le chocolat noir
Qui a dit que le chocolat noir est à éviter lorsque l'on souhaite perdre du poids ? Contrairement à ce que l'on pourrait penser, le chocolat noir est un coupe-faim efficace qui permet de réduire la sensation de faim, mais pas seulement. Le chocolat noir est aussi idéal pour limiter les pulsions alimentaires et réduire le stress. Cet aliment n'est donc pas à bannir durant votre régime ! Mais les avantages du chocolat noir ne s'arrêtent pas là. Cet aliment est également un puissant antioxydant. N'hésitez donc pas à consommer un carré de chocolat noir régulièrement. Ce coupe-faim aura tant un effet physiologique que psychologique.

De l'eau

Le citron
Le citron est un agrume qui possède un avantage de taille : il contient de l'acide citrique qui permet de réduire le taux de glycémie dans le sang. De ce fait, si le taux de sucre contenu dans l'organisme est faible, vous serez ainsi rassasié plus longtemps et les graisses ne seront pas stockées dans le corps. Le citron est donc un coupe-faim naturel intéressant, mais pas seulement. Il est aussi un détoxifiant puissant idéal dans le cadre d'un régime detox.

Le poisson

Toutes les sortes de poissons sont des aliments coupe-faim naturels puissants. Ceci est dû aux protéines complètes et longues à digérer contenues à l'intérieur. Dès que vous mangez du poisson, ces protéines enverront un message de satiété à la partie du cerveau responsable de la faim. Grâce aux oméga-3 contenus dans le poisson, le pouvoir de satiété des protéines est aussi augmenté.

Nadia E.

« Semaine du secteur privé »

La 1ère édition en septembre

Le gouvernement a institué au cours de son Conseil des ministres tenu le mercredi 31 juillet dernier, la « semaine du secteur privé ». Il s'agit d'une manifestation « annuelle » dont la 1ère édition est annoncée pour septembre prochain.

Selon le communiqué du Conseil des ministres la « semaine du secteur privé » est une initiative dont l'objectif est de renforcer « le dialogue public/privé sur les questions stratégiques liées à l'environnement des affaires et à la promotion de l'activité économique ».
Certes, la « semaine du secteur privé » n'est pas la 1ère tendant à reconnaître le rôle d'acteur du secteur privé dans le développement du pays. Le Togo dédie un ministère au secteur privé ; une chambre de commerce et d'industrie est également créée pour le représenter. Dans la même veine, on peut citer les organisations patronales notamment le Conseil national du patronat (CNP-Togo), l'AGET (Association des Grandes Entreprises du Togo) et autres admises dans le pays.

Mais, le lancement de cette initiative intervient dans un contexte où il est attendu une contribution de près de 3 000 milliards FCFA du secteur privé pour la mise en œuvre du Plan national de développement (PND 2018-2022).
Au surplus, cet événement devrait permettre chaque année aux pouvoirs publics et aux opérateurs économiques de renforcer leur partenariat à l'heure où le financement du PND est envisagé en règle générale, en mode PPP (partenariat public-privé).

Kodzo Adedze, ministre en charge du secteur privé

R. Zakari
Source : site officiel de République togolaise

Investigation et cybercriminalité

Le Conapp et Reporters sans frontières formeront les journalistes togolais du 5 au 7 août à Kpalimé

Le Conseil national des patrons de presse (Conapp) du Togo et Reporters sans frontières (RSF) vont organiser une formation sur l'investigation et la cybercriminalité à l'endroit des journalistes togolais du 5 au 7 août 2019 à Kpalimé.

Dans un communiqué publié hier, le Conapp annonce qu'il organisera une formation à l'endroit des journalistes du Togo. Il s'agit d'une opportunité négociée et obtenu près de Reporters sans frontières. Le journalisme d'investigation est en effet un facteur crucial de la liberté d'expression et d'information et la cybercriminalité représente une menace de plus en plus dangereuse pour les citoyens.

Selon le communiqué du Conapp, « l'objectif est d'outiller les hommes de médias afin que ceux-ci puissent se protéger eux même dans le cadre de leur travail, mais aussi sensibiliser et outiller les populations afin que ceux-ci puissent se prémunir de ce nouveau type de banditisme ».

Arimyao Tchagnao président du Conapp

Edem D.

Gestion des cours d'eau transfrontières

Le Togo adhère enfin à la Convention sur l'eau de 1992

Depuis plusieurs mois, des experts du ministère de l'Eau travaillent en collaboration avec des représentants de la Convention de 1992 sur les eaux transfrontières pour une adhésion du Togo. Quelques mois après, le gouvernement togolais donne son accord.

En Conseil des ministres mercredi dernier, le gouvernement du Togo a adopté un projet pour autoriser l'adhésion de notre pays à la Convention des Nations unies sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux, adopté le 17 mars 1992 à Helsinki en Finlande et entrée en vigueur le 6 octobre 1996.

La Convention sur l'eau renforce la coopération dans le domaine des eaux transfrontières, ainsi que les mesures prises pour une gestion et une protection écologiquement viables des eaux de surface et souterraines transfrontières. La Convention encourage la mise en œuvre de plans de gestion intégrée des ressources en eau, notamment l'approche par bassin selon laquelle, la gestion est organisée au niveau des bassins. La mise en œuvre de la Convention favorise la réalisation des Objectifs du Développement Durable (ODD) et d'autres engagements mondiaux.

« Le Togo, comme la plupart des pays de la sous-région ouest africaine, partage la plus grande partie de ses ressources en eau avec les pays voisins tels que le Bénin, le Burkina Faso et le Ghana. Ainsi, le Togo est partie prenante aux Conventions portant statut des fleuves Volta et Mono et création des Autorités du Bassin de la Volta et du Bassin du Mono, en vue d'une gestion coordonnée, durable et non conflictuelle des ressources de ces cours d'eau transfrontières », précise le communiqué du Conseil des ministres.

La Convention sur l'eau exige des pays signataires qu'ils préviennent, maîtrisent et réduisent l'impact transfrontière, qu'ils utilisent les eaux transfrontières de manière raisonnable et équitable et qu'ils assurent leur gestion durable. Les Parties riveraines des mêmes eaux transfrontières doivent coopérer en concluant des accords spécifiques et en créant des organes communs.

La Convention est un accord-cadre et ne remplace pas les accords bilatéraux et multilatéraux spécifiques à certains bassins et aquifères ; au contraire, elle encourage leur création et mise en œuvre, ainsi que la poursuite de leur développement. La Convention entérine une approche équilibrée, reposant sur l'égalité et la réciprocité, ce qui offre des avantages et impose des exigences similaires pour les pays en amont comme en aval.

Edem Dadzie

africa
www.africardv.com Rdv
L'Afrique, par des Africains, dans une perspective africaine

TOUS À L'ÉCOLE
Le prêt pour payer l'école de vos enfants
BOA accompagne
la scolarité
de vos enfants
Jusqu'à
5*
mois
de salaire
BANK OF AFRICA
Groupe BMCE BANK